



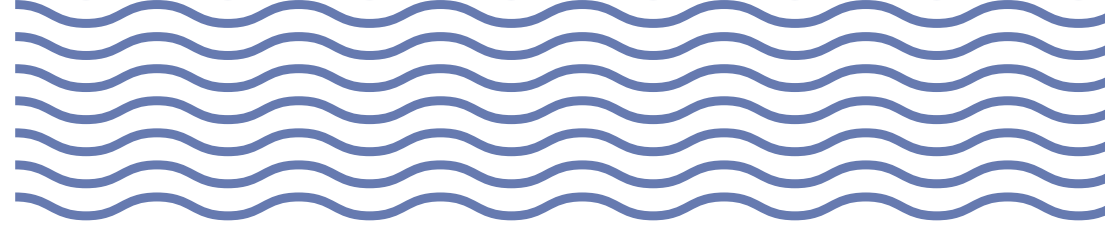
SAGE DES 6 VALLÉES

Réunion de bureau du SAGE des 6 Vallées

21 mars 2024 14h

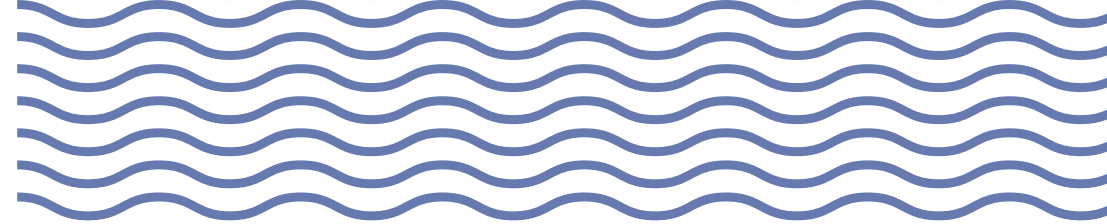


I- ORDRE DU JOUR

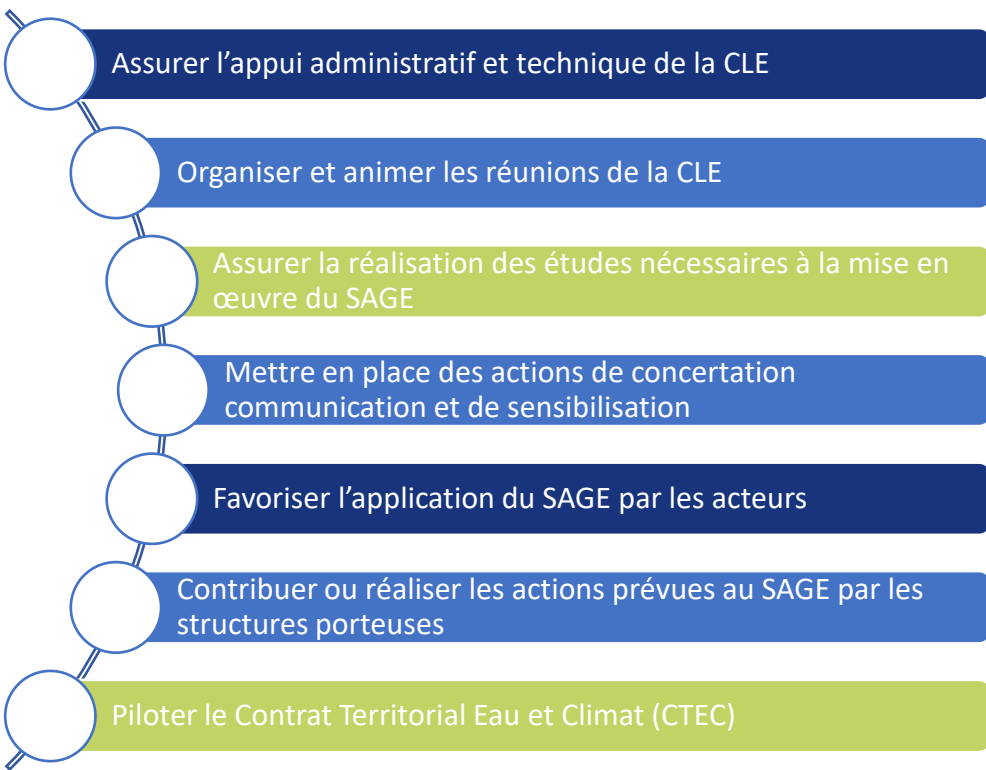


- Remarques concernant le rapport d'activités
- Remarques concernant le site internet du SAGE
- Programmation 2024
- Volet quantitatif

II- RAPPORT D'ACTIVITES 2023

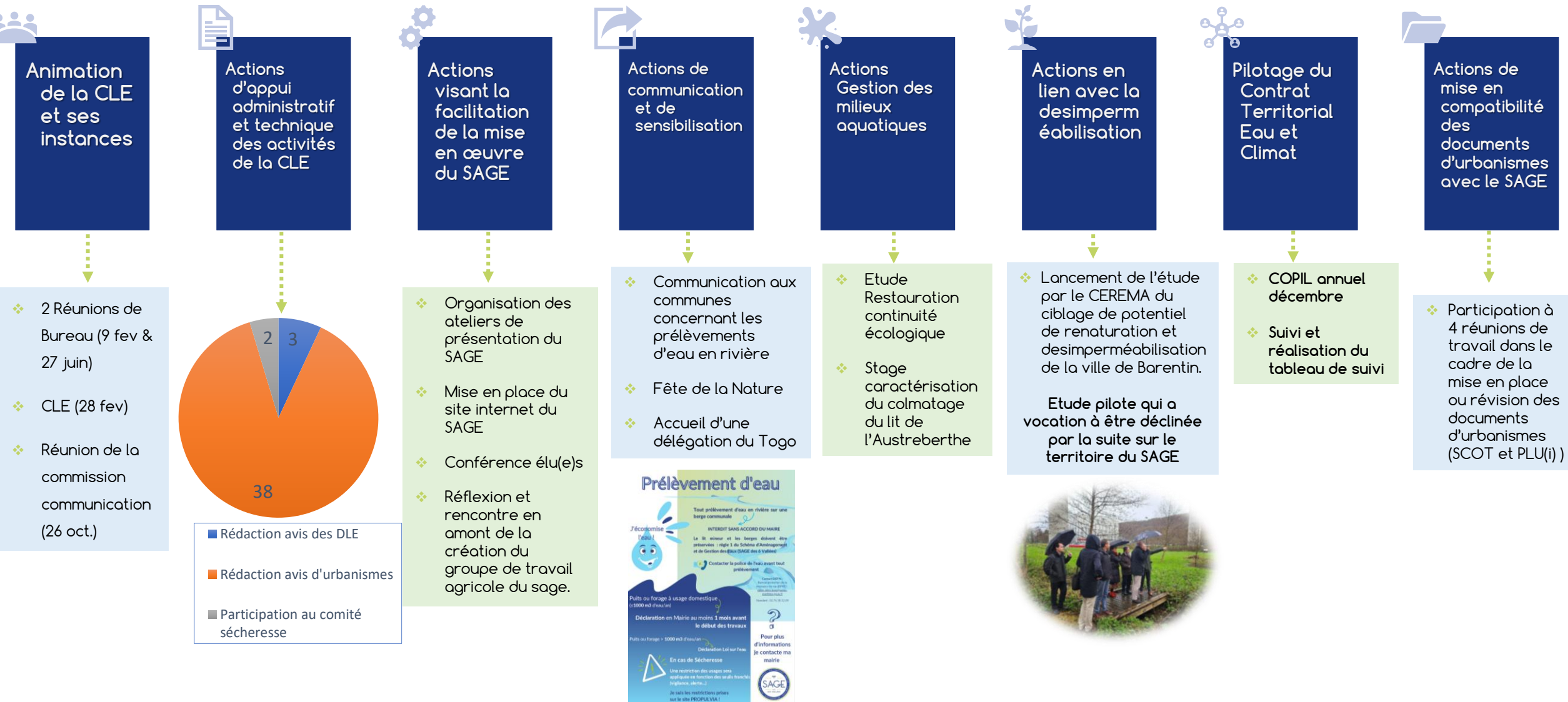
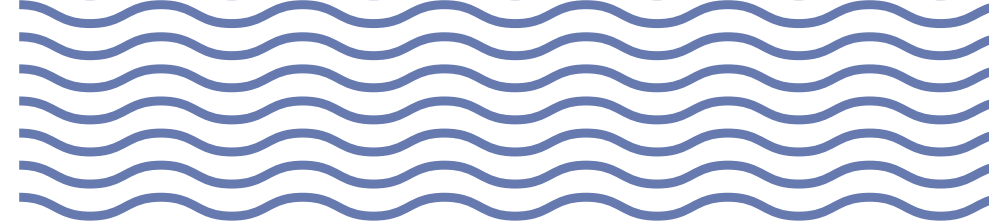


Mission et objectifs de la cellule d'animation du SAGE :



Réunion	Date	Objet	Participants
Bureau CLE	09/02/2023	Préparation CLE, présentation du nouvel arrêté de fonctionnement, présentation rapport d'activité, organisation conférence élus	5
CLE	28/02/2023	Election président, vice-président, membres du Bureau, adoptions des règles de fonctionnement de la CLE, validation du rapport d'activité 2022, présentation du plan de communication et du programme 2023	31
Bureau CLE	27/06/2023	Applicabilité règle 4 et 5, problématique des prélèvement d'eau en rivière, commissions thématiques, programme 2023	11
Commission communication	26/10/2023	Synthèse des actions prévues au plan de communication, présentation du futur site internet dédié au SAGE, présentation des autres projets de communication	12

II- RAPPORT D'ACTIVITES 2023



II- RAPPORT D'ACTIVITES 2023



III- REMARQUES SUR LE SITE INTERNET DU SAGE

Le site internet du SAGE est en ligne ! : <https://www.sage6vallees.fr/>



Espace membre

- Remarques concernant le site internet ?
- L'espace membre ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées lance son site internet !

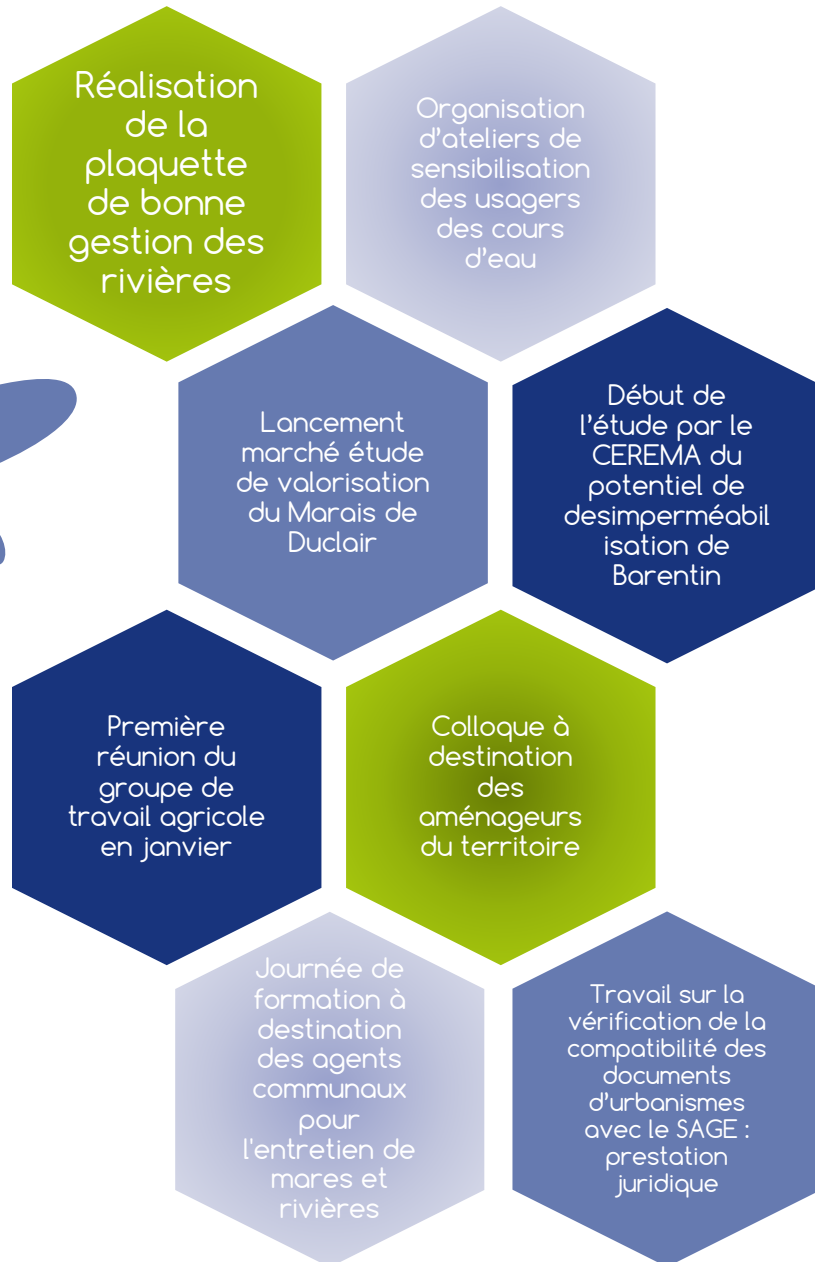
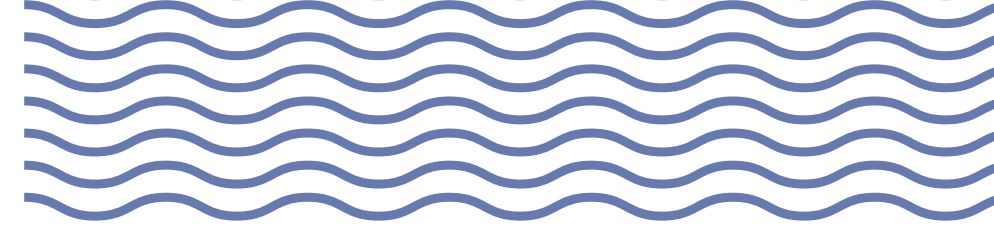
Venez le découvrir

 <http://sage6vallees.fr> 

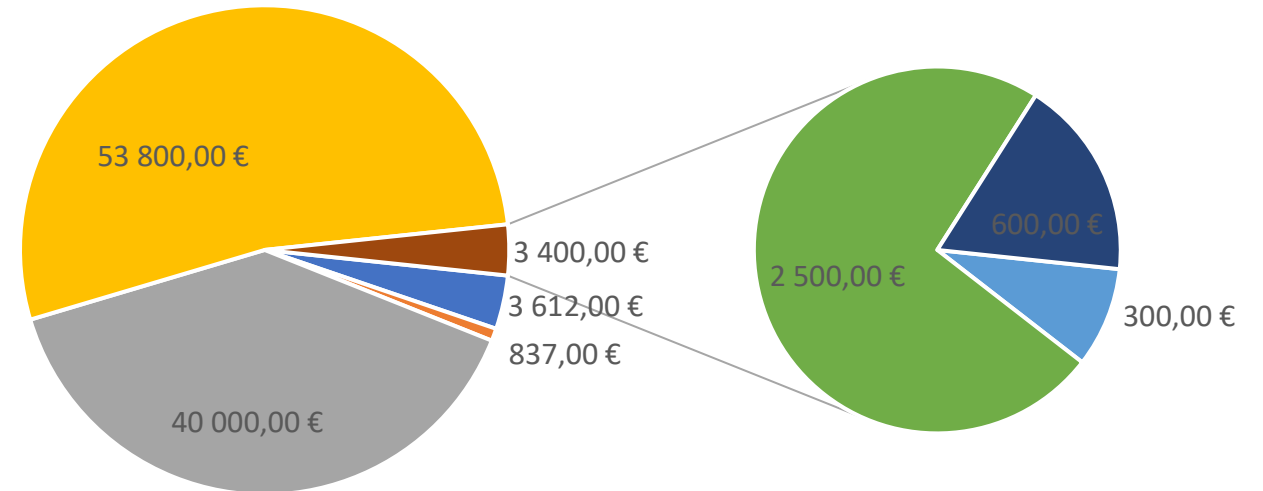
 Ce site vous apportera un maximum d'informations sur tous les enjeux liés à l'eau, les actualités et événements de notre territoire !

 Partagez-le sur votre propre site !

V- LA PROGRAMMATION 2024



Montants 2024



- Plaqueette de bonne gestion des rivières
- Site internet fonctionnement
- Etude de valorisation pour la restauration du Marais à Duclair
- Etude du potentiel desimpermeabilisation de Barentin
- Atelier à destination des aménageurs du territoire avec SMBVCS
- Prestation juridique cartographie règles 4 et 5 SAGE
- Animation de la CLE et ses instances

V- LANCEMENT DE L'ÉTUDE DU CIBLAGE DU POTENTIEL DE DESIMPERMEABILISATION ET RENATURATION DE BARENTIN




PROPOSITION TECHNIQUE

Désimperméabilisation et renaturation
Ciblage du potentiel sur le territoire de la ville de Barentin

Informations administratives
23-NC_0312

• Demandeur (client)
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Auzoubertie et du Saffrebec - 213 avenue route de Villers - 76500 Villers-Écluse - représenté par M. Jean-François Chevrot, son président
Contact : Clara La Ferrara, chargée de mission SAGE des 6 vallées
sage@villers-eccluse.fr - 02 32 32 94 00 74

• Cerema
Direction territoriale Normandie-Centre, 10 chemin de la prairie 78120 Le Grand Quevilly, représentée par M. Philippe Lemaire, Directeur territorial par interim
Contact client : François Cheveau, chef de projet environnement eau et ville
francois.cheveau@cerema.fr - 02 35 82 82 16 / 06 99 54 51 76

Versions de la proposition technique

Date	Commentaires
12/12/2022	Version V0
08/10/2023	Version V1
10/11/2023	Version V2

Validation	Offre vue et vérifiée, le	Acceptation
François Cheveau, chef de projet environnement eau et ville 	Aurélien Milion, directeur du Département Local Aménagement Bâtiments	Jean-François Chevrot, Président du SMPIVMS

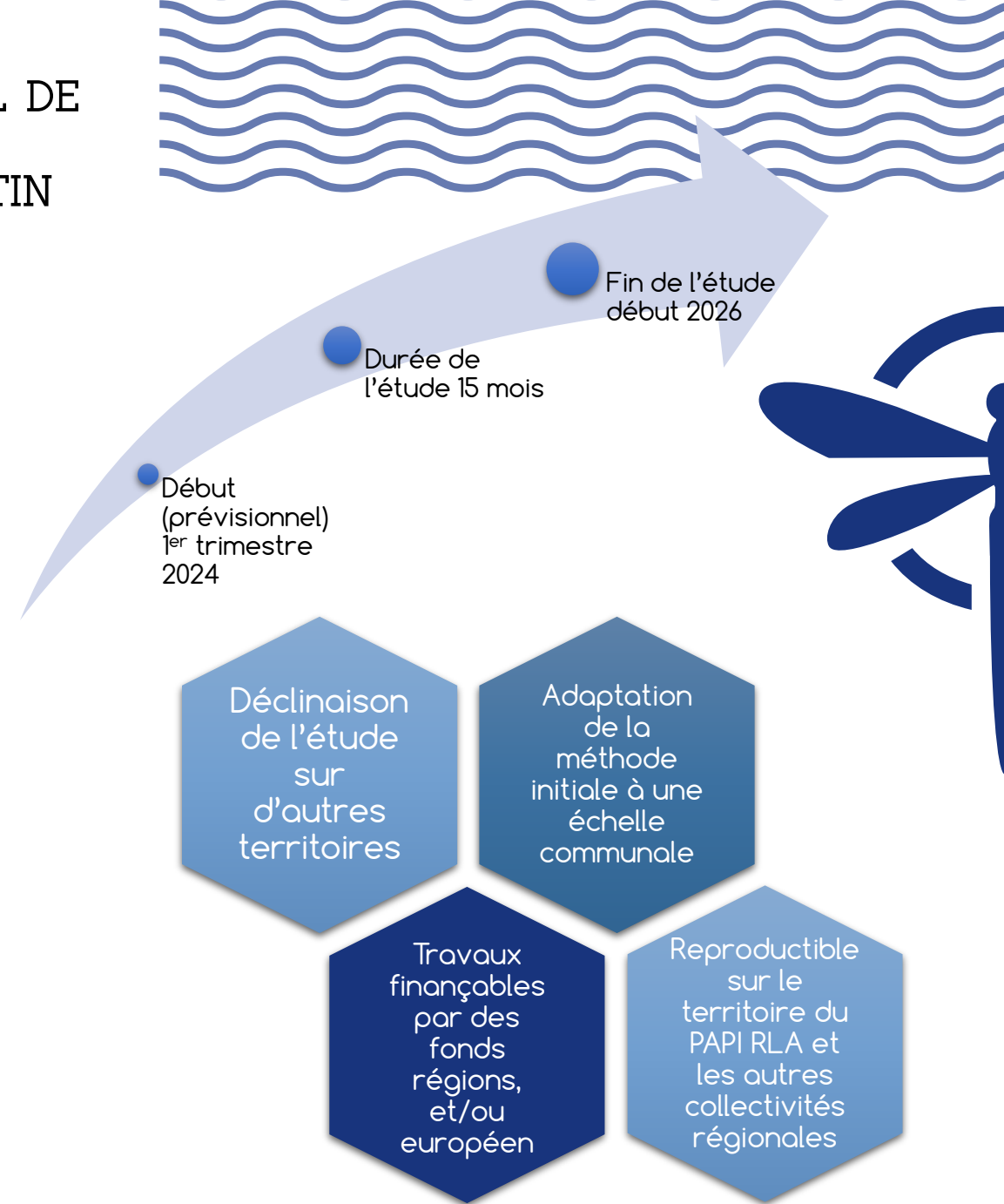


Outil permettant de cibler le potentiel de désimperméabilisation et de renaturation à l'échelle du territoire de Barentin, comme une réponse possible à l'adaptation au changement climatique

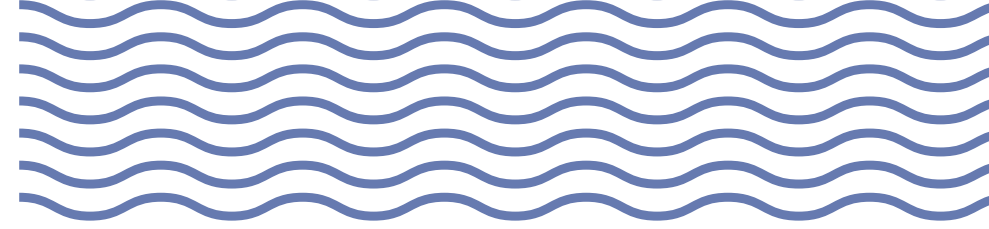


Objectif de l'étude

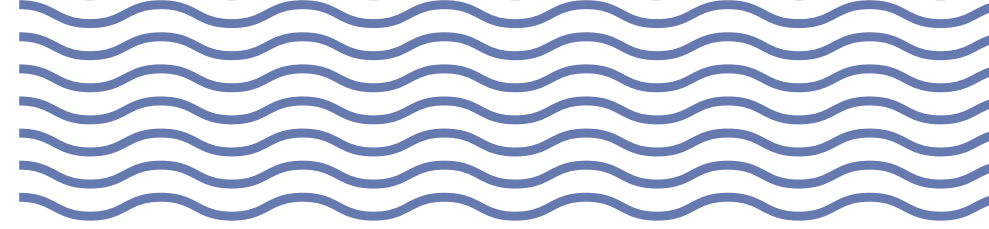
Total TTC	77 820 €
Participation de la Région Normandie 50 %	38 910 €
Prise en charge CEREMA	20 000 €
Prise en charge par la commune de Barentin	5 000 €
Reste à charge collectivité	13 910 €



V- ETUDE DE VALORISATION DU MARAIS DE DUCLAIR



V- PRESTATION JURIDIQUE



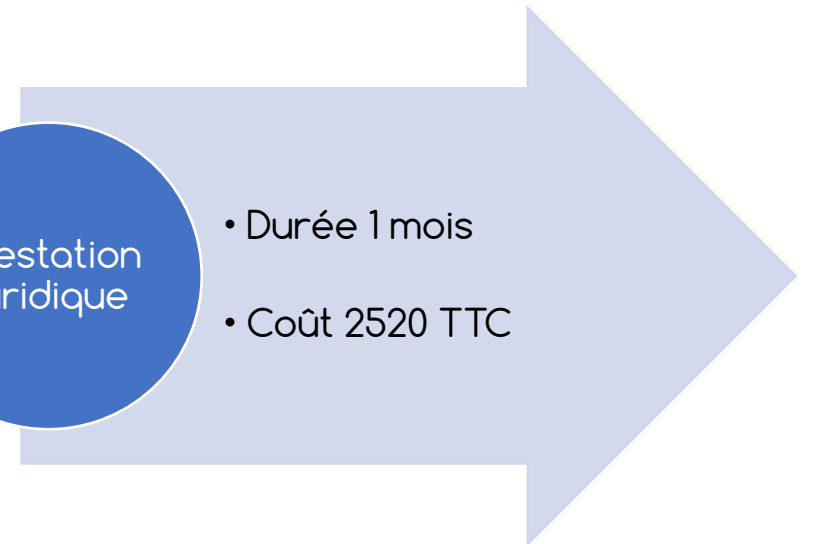
Vous avez sollicités notre assistance juridique afin de vous éclairer sur les 4 points suivants :

- Le cadre d'application et la portée des règles 4 et 5 du SAGE dans un contexte où les services de l'Etat n'ont pas délimité les zones d'érosion prioritaires du SAGE en Zones Soumises à des Contraintes Ecologiques (ZSCE) ;
- La portée juridique des mesures des règles 4 et 5 du SAGE sur le PLU ;
- Le rappel du cadre de sanction en cas de non-respect des mesures du règlement du SAGE ;
- Les cas d'exonération de ces règles, et notamment le cas des zones AU d'un PLU.



Prestation
juridique

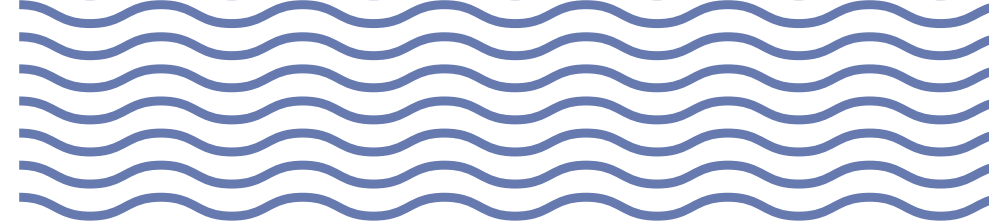
- Durée 1 mois
- Coût 2520 TTC



VI- SUIVI MISE EN OEUVRE

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE	Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	
		2022	2023	2024			
Gouvernance, communication et animation de la CLE	D.1	Mettre en place une structure porteuse unique à l'échelle du périmètre du SAGE	Favoriser le dialogue entre élus, le portage commun de projets et le travail transversal entre animateurs.			Rencontres des présidents lors de réunion du bureau de la CLE. Mutualisation des moyens humains et techniques. Démarches de fusion prévues au prochain mandat.	Pas de changement par rapport à 2022
	D.2	Renforcer les liens entre maîtrises d'ouvrages intervenant sur le petit, le grand cycle de l'eau et l'aménagement du territoire	Etablir un guide d'application du SAGE destiné aux collectivités et aux services instructeurs. Elaborer en porter à connaissance pour les documents d'urbanisme. Organiser des réunions de présentation.		Guide réalisé. Réunions réalisées ou à venir en 2023. Porter à connaissance prévu en 2023.	4 réunions de présentations du SAGE ont été réalisées	
			Participer aux réflexions concernant les projets d'aménagement ou à la réalisation ou révision de leurs documents d'urbanisme.		Participation à des réflexion sur l'aménagement du PARC Bodin à Barentin et dans un projet de renaturation du centre-ville. Rencontres avec Barentin, Duclair et Pavilly sur des projets en bordure de cours d'eau. Avis sur 19 permis de construire.	Suivi et participation concernant le PARC Bodin et la renaturation du centre-ville de Barentin Avis sur 38 permis de construire.	
	D.3	Afficher la Commission Locale de l'Eau et la structure porteuse du SAGE comme interlocuteur privilégié pour les nouveaux projets susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatique	Rédiger les avis de la CLE et participer à des réunions de concertation.			Participation au comité sécheresse. Rédaction 4 avis DLE et avis arrêté sécheresse	Participation aux 2 comités ressources en eau. Rédaction de 3 avis de DLE.
	D.4	Assurer une représentation du SAGE au sein des commissions départementales	Participation aux commissions départementales dès lors que les sujets abordés sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatiques.			RAS	RAS
	D.5	Communiquer sur les enjeux du territoire du SAGE et promouvoir les bonnes pratiques	Elaborer un plan de communication.		Mettre en œuvre le plan de communication	Plan de communication élaboré en validé.	Subvention obtenue. Début de la mise en œuvre du plan de communication par la réalisation du site internet du SAGE
			Organiser et animer des actions de communication en sensibilisation pour les membres de la CLE/ élus du territoire/scolaires/ grand public			Ateliers de présentation du SAGE. Fête de la nature. Sortie élus RCE	2 Ateliers de présentation du SAGE. Conférence à destination des élus. Fête de la nature.
	D.6	Centraliser des données et renseigner et diffuser le tableau de bord	Mise à jour annuelle du tableau de bord permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs fixés par le SAGE.			Réalisée	Réalisée
	Missions d'animation de la CLE	Animation de la CLE et ses instances. Rapport d'activité.	Organiser et animer à minima une réunion de bureau et une réunion de la CLE. Rédiger les comptes-rendus et délibérations. Etablir un rapport d'activité annuel.			3 réunions de bureau	1 réunion de CLE et 2 réunions de bureau
		Secrétariat CLE (convocations, mises à jour des BBDD, relances...)	Assurer les missions de secrétariat en continu.			Fait	Fait
Renouvellement CLE		Assurer en collaboration avec les services de l'Etat le renouvellement de la CLE. Animer cette démarche auprès des collectivités du territoire.			Fait	RAS	

VI- SUIVI MISE EN OEUVRE



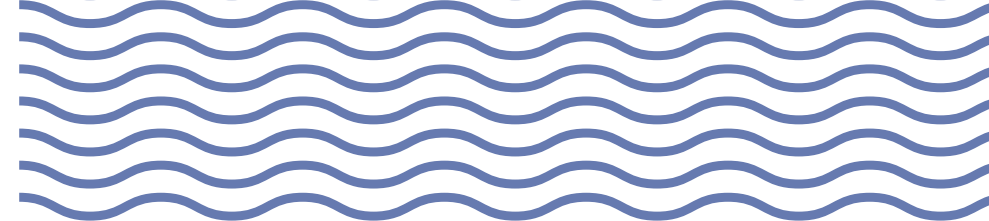
Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE	Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	
		2022	2023	2024			
Qualité de l'eau	D.7	Veille sur la qualité des cours d'eau vis-à-vis des polluants émergents.			Sans objet en 2022	Sans objet en 2023	
		Animation du groupe de travail établissant la liste de substances complémentaires à suivre dans les cours d'eau et les captages.		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	Animation du groupe de travail : Faire premier bilan et échanger sur les substances complémentaires à suivre	Reporté en 2024	
	D.8	Améliorer la connaissance sur la qualité chimique de la Sainte Gertrude et les impacts sur la reproduction des poissons	Montage avec la FFDPMA de l'étude "Evaluation de l'impact des limons sur les milieux aquatiques du territoire."	Suivi de l'étude	Suivi de l'étude	Cahier de charges en cours par la FFDPMA	Réalisation du cahier des charges avec la FFDPMA. La demande de devis est en cours
	D.9	Coordination des politiques de valorisation des pratiques agricoles o des productions vertueuses de la ressource.	Suivi des PAT en cours	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses.	
		Animation du groupe de travail agricole visant à définir les pratiques/productions agricoles jugées vertueuses de la ressource.	Faire émerger le groupe de travail agricole	Suivi des réflexions du groupe de travail agricole		Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses. Décale à 2023. Arrivé d'un nouvel animateur agricole en 2023. Poste vacant depuis aout 2022.	1ère réunion en décembre 2023 lancement du groupe de travail agricole en janvier 2024
	D.17	Cartographie des zones présentant un enjeu sanitaire en concertation et validation par la CLE			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE		
D.18	Identification et localisation des exutoires des réseaux d'eaux pluviales les plus impactant	Continuer le recensement démarré en 2019 et élaborer une stratégie d'action.		Communiquer les résultats aux collectivités concernées	Pas d'avancement	Pas d'avancement à voir en 2024	

VI- SUIVI MISE EN OEUVRE



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	
			2022	2023	2024			
Milieux aquatiques	D.20	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Assurer la mise en œuvre d'actions de restauration de la qualité hydromorphologique de cours du SMBVAS et du plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique et pour l'atteinte d'un taux d'étagement inférieur à 40 % sur le cours d'eau de l'Austreberthe à horizon 2030. Stage sur la perception des ouvrages RCE par les propriétaires et riverains.			Lancement de la première étude globale sur 5 seuils RCE dont le Paulu à Sait Paër/	Suivi de l'étude des 6 ouvrages, propositions des scénarios fin 2023.	
	D.22	Réalisation de la cartographie des zones potentiellement constructibles situées en bordure de cours d'eau et identification des secteurs à enjeu	Cartographie réalisée sur le SMBVAS. Cartographie à faire sur le SMBVCS.			Réalisé	Sans objet en 2023	
		Echange avec les porteurs de projets pour intégrer les objectifs de valorisation des milieux aquatiques	Se mettre en relation avec les porteurs de projet et participer aux réunions de concertations			Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra être décalée.	L'action a été décalée suite au départ et à l'arrivée de la nouvelle animatrice SAGE	
		Centralisation des données et cartographie des foyers d'EEE				Réalisé avec les communes de Duclair, Barentin et Pavilly.	Echanges avec la commune de Barentin	
	D.23	participation ou animation d'un groupe de travail EEE				Sans objet en 2022	Sans objet en 2023	
		Elaboration d'une méthodologie pour localiser les zones humides potentielles de plateau	Méthodologie mise en place par le DREAL. Echanger avec la DREAL sur l'avancement du recensement			Mise en place d'une BDD	Réalisation d'une plaquette sur les EEE, des ateliers à destination des agents des services techniques vont être débutés en 2024	
	D.24	Mise à jour de la cartographie des zones humides connues du territoire				Faire émerger un groupe de travail	La DREAL n'assume plus cette mission de recensement. Action à repenser. A décaler en 2023.	Prise de contact avec la DREAL pour voir comment il serait possible de repenser cette action
		établir une stratégie de valorisation des zones humides : cartographie de zones humides prioritaires	Continuer la stratégie de valorisations de zones humides démarrée en 2021. Elaborer des notices de gestion. Aménager une zone humide.			Réaliser une mise à jour et transmettre les résultats à la DREAL	Sans objet en 2022	Action reportée en 2024
						Renouvellement des convention agricoles. Démarrage de la démarche de réalisation d'un plan de gestion multisites avec le CEN.	Lancement de la consultation du marché de l'étude de valorisation du marais de Duclair. Plan de gestion en cours par le CEN	

VI- SUIVI MISE EN OEUVRE



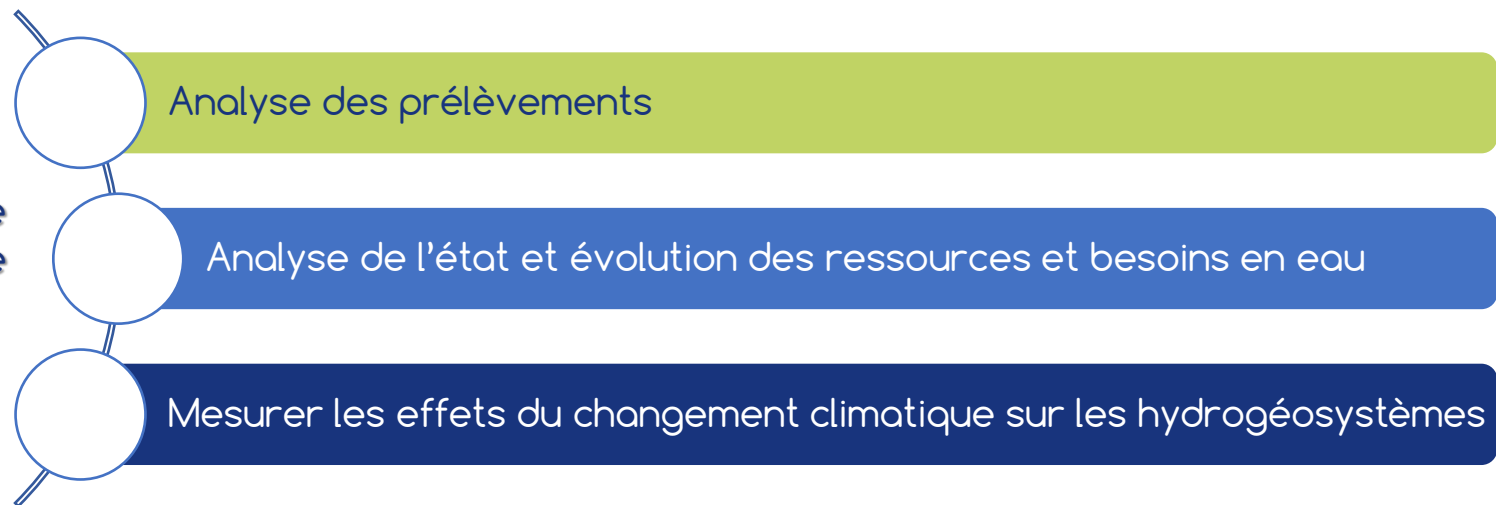
Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
			2022	2023	2024		
Ruissellement	D.27	mettre en place un observatoire des sols à l'échelle communale			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023
	D.32	Mise à disposition des collectivités des éléments de connaissance sur les éléments du paysage existants	Elaborer un porter à connaissance	Mise à jour du porter à connaissance		Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra décalée.	Action décalée en 2024
	D.33	Animation auprès des acteurs de la gestion forestière	Transmettre le PAC dès que nécessaire		Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023
	D.34	réalisation de cahier des charges type pour l'élaboration des schémas directeurs gestion EP	Cahier de chargés élaboré en 2021			Suivi SGEP Fresquiennes	
	D.35	Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines lors des projets de renouvellement ou de requalifications urbaines	Lancer et suivre les études Etudes de potentiel de des imperméabilisation Duclair et Barentin.			Un groupe de travail s'est réuni. Démarrage des démarches pour réaliser une étude du potentiel de des imperméabilisation sur Barentin dans le cadre d'une convention de recherche et développement avec le CEREMA. Demande de financement en cours auprès du Fond vert et l'AESN.	Plusieurs réunions ont eu lieu en 2023 afin d'aboutir à une proposition d'étude du ciblage du potentiel de desimpermeabilisation et renaturation de la ville de Barentin. Le lancement de cette étude de 15 mois est prévu au premier semestre 2024.

VI- SUIVI MISE EN OEUVRE

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE	Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
		2022	2023	2024		
Quantité d'eau	D.37 bilan de l'instrumentation existante et identification de nouveaux points à instrumenter Identifier une maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une station hydrométrique sur la Fontenelle			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023
				Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023
	D.38 suivi et présentation à la CLE de l'état quantitatif de la ressource en eau sur le territoire		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	Animation du groupe de travail : "qualité et quantité d'eau Faire premier bilan	Sans objet en 2022	Sans objet 2023



Le SDAGE 2022-2027 demande aux collectivités porteuses de SAGE d'intégrer le volet quantitatif dans les SAGE



VII- VOLET QUANTITATIF



Sécuriser
l'alimentation en
eau potable à
long terme

Objectif : garantir un
équilibre pérenne entre
ressources en eau et
demandes en renforçant
la connaissance du
volume prélevable pour
établir un diagnostic du
territoire

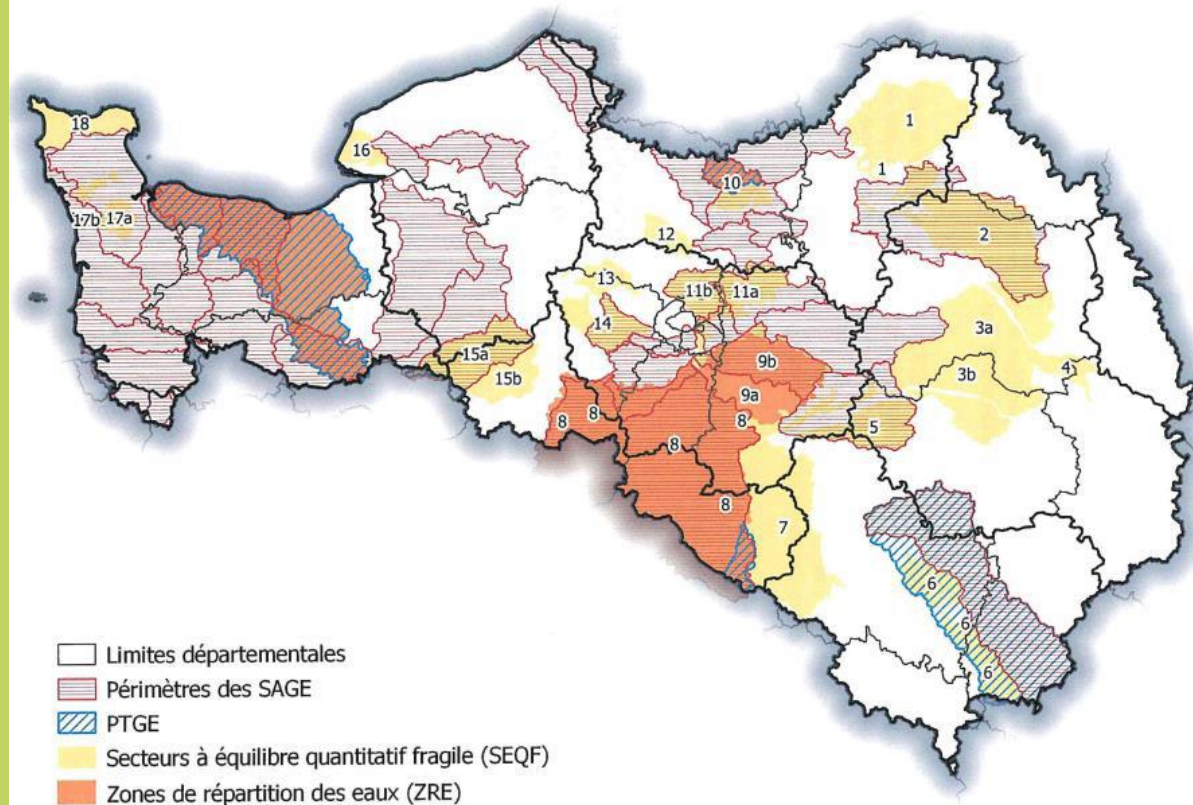
Définir le
volume
prélevable pour
atteindre le bon
état quantitatif
des masses
d'eau

Respecter les débits
d'objectifs d'étiage
des cours d'eau en
assurant leur bon
fonctionnement
écologique

DOE : débit minimum
biologiques et débits
pour préserver les
usages

ANNEXE

Secteurs dont l'équilibre quantitatif est fragile et zones de répartition des eaux du bassin Seine-Normandie



VIII- CONFERENCE CAUE 28 MARS

